



La carte de 10 ans pour une algerienne

Par **bintou**, le **15/12/2009** à **16:09**

Bonjour je suis une femme algerienne celebataire. j'ai fait ma premiere titre de sejour d'un 1 ans en 2005 vie privée et familiale rnrn2005 jusqu'a 2006 rnrn2006 jusqu'a 2007 rnrn2007 jusqu'a 2008 rnrn2008 jusqu'a 2009 rnrnAprès quand j'ai fait la demande pour un autre sejour la prefecture m'a donne un recepise de 3 mois a partir de 10 septembre jusqu'a 10 decembre. rnrnEncore une autre recepise de 3 mois a partir de 13 decembre 2009 jusqu'a 13 mars 2010. Ma question : rnrnil veut pas donner une carte de sejour de 1 ans ou ils sont entrain de preparer la carte de 10 ans rnrnmerci d'avance pour votre aide. rnrncordialement

Par **pipo31**, le **26/01/2010** à **19:25**

bonjour,rnrn ca m'étonne que vous avez 4 fois une carte de séjour vie privée et familiale,en principe pour les algerien apres une carte vie privée et familiale d'un an vous avez le droit a celle de 10 ansrnrn sur quelle base vous l'avez la carte de séjour vie privée et familiale autant que vous etez celibatairernrn bonne reception